

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-TITE-DES-CAPS
MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Procès-verbal de la session régulière du Conseil municipal de Saint-Tite-des-Caps tenue à l'Hôtel de ville le 7 décembre 2015 à 20 h.

Formant quorum sous la présidence de Son Honneur le Maire M. Majella Pichette et à laquelle les Conseillers suivants sont présents:

M. Ghislain Lachance	Mme Anne-Marie Asselin
M. Normand Duclos	M. Reynald Cormier
M. Christian Lebel	

Ainsi que: M. Marc Lachance, Directeur général et Secrétaire-trésorier douze (12) contribuables

Il a été ordonné et statué ce qui suit:

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (Rés. # 10320)

Il est proposé par M. Christian Lebel, Conseiller appuyé par M. Normand Duclos, Conseiller et résolu unanimement

Que l'ordre du jour soit et est adopté tel que présenté ci-dessous:

1. Ordre du jour
2. Acceptation des minutes
3. Suivi des comités
4. Avis de motion – adoption du budget 2016 et des divers taux de taxes
5. Projet de règlement # 482-2015 – modification zonage 09-H
6. Autorisation de procéder – vente pour non-paiement de taxes
7. Achat du 5 rue Leclerc – gestion comptable
8. Signature du bail de location – espace bureau Caisse Côte-de-Beaupré
9. Social des fêtes 2015
10. Don à l'Association bénévole Côte-de-Beaupré
11. Renouvellement des assurances collectives pour 2016
12. Renouvellement des assurances générales pour 2016
13. Recommandation de paiement partiel – accès zone industrielle
14. Reddition de comptes programme PAARRM
15. Tarification semaine de relâche 2016
16. Tarification camp d'été 2016
17. Subvention au Comité des loisirs – camp d'été 2015
18. Cours de patinage – hiver 2016
19. Demande financière – Unité de loisir et de sport de la Capitale-Nationale
20. Motion de félicitations – Collège des Hauts Sommets
21. Réattribution des responsabilités aux élus
22. Protocole d'entente – Ressources familiales Côte-de-Beaupré
23. Approbation règlement d'emprunt # 2015-01 – Régie Intermunicipale de l'Aréna Côte-de-Beaupré
24. Adoption budget 2016 de l'OMH
25. Correspondance et divers
26. Paiement des comptes
27. Levée de l'assemblée

2. ACCEPTATION DES MINUTES (Rés. # 10321)

Il est proposé par M. Normand Duclos, Conseiller appuyé par M. Ghislain Lachance, Conseiller et résolu unanimement

Que les minutes de la session régulière du 2 novembre ainsi que celles des sessions spéciales des 14 et 30 novembre 2015 soient et sont acceptées telles que rédigées par le Directeur général et Secrétaire-trésorier.

3. SUIVI DES COMITÉS

Monsieur Majella Pichette, Maire, mentionne au Conseil municipal qu'à la Régie Intermunicipale de l'Aréna Côte-de-Beaupré, il doivent passer par un règlement d'emprunt afin de faire le remplacement du système de refroidissement et des bandes de la patinoire mais, qu'au cours des prochaines semaines, des recherches de subventions seront faites par le comité pour trouver du financement et ainsi diminuer le total de l'emprunt à faire. Monsieur Pichette donne la liste des interventions des policiers de la Sûreté du Québec qui sont de plus en plus nombreuses sur le territoire de la Municipalité ; donc il invite les gens à la prudence et à ouvrir l'œil ! Il tient également à féliciter le Comité des loisirs pour leur activité de dépouillement d'arbre de Noël qui a eu lieu le 5 décembre dernier et qui a connu un grand succès auprès de nombreuses familles.

Monsieur Normand Duclos, Conseiller, mentionne au Conseil municipal que la Corporation du Sentier des Caps de Charlevoix Inc. a inauguré le 30 novembre dernier une borne électrique de recharge rapide devant de nombreux dignitaires et journalistes. Il mentionne également que certains membres du comité du Sentier des Caps ont rencontré la nouvelle Ministre du tourisme, madame Dominique Vien, afin de voir les possibilités pour de nouvelles subventions offertes avec l'accès au fleuve de par les sentiers déjà ouverts et à ouvrir.

Monsieur Reynald Cormier, Conseiller, mentionne au Conseil municipal que l'association des 2 HLM de la Municipalité a reçu le financement nécessaire pour effectuer le remplacement complet des cuisines de ses 2 HLM ; le tout évalué à 73 500 \$.

Madame Anne-Marie Asselin, Conseillère, mentionne au Conseil municipal qu'un cours de patinage sera offert, en janvier et février 2016, pour tous les enfants de la Municipalité. Les frais d'inscription seront établis en fonction du nombre d'inscriptions.

4. AVIS DE MOTION

Adoption du budget 2016 et des divers taux de taxes (Avis # 10322)

Je soussigné, Christian Lebel, Conseiller, donne avis que je présenterai, lors d'une prochaine assemblée, un règlement concernant l'adoption du budget 2016 et des divers taux de taxes et compensations applicables pour la même année.

M. Christian Lebel

5. PROJET DE RÈGLEMENT # 482-2015

Modification au zonage zone 09-H (Rés. # 10323)

Considérant le règlement de zonage # 212-1991 de la Municipalité de Saint-Tite-des-Caps ;

Considérant qu'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, chapitre A-19 des Lois du Québec, le Conseil municipal peut modifier son règlement de zonage ;

Considérant les démarches effectuées par un citoyen afin d'inclure l'usage de résidences de tourisme dans la zone 09-H ;

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné à la séance du Conseil du 5 octobre dernier ;

Considérant que le premier projet de règlement a régulièrement été adopté à la séance du Conseil du 5 octobre dernier ;

Considérant qu'un avis public a été affiché et publié conformément à la Loi et qu'une consultation publique s'est tenue régulièrement le 2 novembre avant la séance du Conseil municipal ;

Considérant qu'une demande d'ouverture de registre s'est tenue conformément à la Loi et qu'au moins un (1) formulaire a été déposé avant la date limite et conforme ;

Considérant toutes les analyses effectuées par le Conseil Municipal dans ce dossier lors des dernières semaines ;

Par conséquent, il est proposé par M. Reynald Cormier, Conseiller
appuyé par M Normand Duclos, Conseiller
et résolu unanimement

Que le Conseil municipal de Saint-Tite-des-Caps décide de mettre fin au processus de modification au règlement de zonage pour la zone 09-H afin d'y autoriser l'usage spécifique de résidences de tourisme; donc, le règlement final # 482-2015 ne sera pas adopté.

Qu'une copie de cette résolution soit et est envoyée à l'initiateur de la demande ainsi qu'à la MRC de La Côte-de-Beaupré pour les en informer.

6. AUTORISATION DE PROCÉDER

Vente pour non-paiement de taxes (Rés. # 10324)

Considérant que tous les citoyens de la Municipalité ont payé en tout ou en partie leurs taxes municipales 2015 à ce jour ;

Par conséquent, il est proposé par M. Christian Lebel, Conseiller
appuyé par Mme Anne-Marie Asselin, Conseillère
et résolu unanimement

Que le Conseil municipal de Saint-Tite-des-Caps avise la MRC de La Côte-de-Beaupré qu'il n'y aura pas de liste pour non-paiement de taxes à lui transmettre pour cette année.

7. ACHAT DU 5 RUE LECLERC – GESTION COMPTABLE (Rés. # 10325)

Considérant la résolution # 10206 adoptée le 1^{er} juin 2015 par la Municipalité de Saint-Tite-des-Caps pour faire l'acquisition de l'immeuble situé au 5 rue Leclerc qui appartenait à la Caisse de La Côte-de-Beaupré ;

Considérant que les deux (2) parties ont signé l'acte notarié le 13 août 2015 ;

Considérant qu'aucune décision n'est prise à ce jour pour l'avenir de l'ancien bâtiment de l'Hôtel de ville situé au 1 rue Leclerc ;

Par conséquent, il est proposé par M. Ghislain Lachance, Conseiller
appuyé par Mme Anne-Marie Asselin, Conseillère
et résolu unanimement

Que le Conseil municipal de Saint-Tite-des-Caps décide pour l'instant de financer l'achat de l'immeuble situé au 5 rue Leclerc à même son surplus accumulé au 31 décembre 2014.

8. SIGNATURE DU BAIL DE LOCATION

Espace bureau Caisse de La Côte-de-Beaupré (Rés. # 10326)

Considérant que la Municipalité de Saint-Tite-des-Caps s'est entendue avec la Caisse de La Côte-de-Beaupré afin que celle-ci puisse louer un certain espace pour assurer le service à ses membres, à même le nouvel Hôtel de ville de la Municipalité ;

Considérant que cette entente prévoyait une première durée de location pour une période de cinq (5) ans payable en un (1) seul versement lors de la signature du bail entre les deux parties ;

Par conséquent, il est proposé par M. Normand Duclos, Conseiller appuyé par Mme Anne-Marie Asselin, Conseillère et résolu unanimement

Que le Conseil municipal de Saint-Tite-des-Caps demande au comptable monsieur Pierre Racine d'effectuer les écritures comptables afin que ce paiement soit étalé sur une période de cinq (5) ans; soit 10 000 \$ par année.

9. SOCIAL DES FÊTES (Rés. # 10327)

Il est proposé par M. Ghislain Lachance, Conseiller appuyé par M. Reynald Cormier, Conseiller et résolu unanimement

D'autoriser l'organisation du social des fêtes pour les employés de la Municipalité de Saint-Tite-des-Caps, les élus municipaux, les membres du Comité consultatif d'urbanisme, les membres du Comité des loisirs ainsi que le Comité de la bibliothèque Emma-Duclos à la salle de l'Auberge et Chalets des Caps, à 19 h 30, le mardi 15 décembre 2015.

Que les dépenses afférentes à l'organisation de cette activité sont autorisées et seront remboursées sur présentation des pièces justificatives.

10. DON À L'ASSOCIATION BÉNÉVOLE CÔTE-DE-BEAUPRÉ (Rés. # 10328)

Considérant que l'Association bénévole Côte-de-Beaupré offre plusieurs services partout dans la MRC ;

Considérant le nombre réel et potentiel de personnes qui utilisent tous ces services sur le territoire de la Municipalité de Saint-Tite-des-Caps ;

Considérant une augmentation constante de la demande pour tous les services offerts, notamment à cause du vieillissement de notre population ;

Considérant que le Conseil municipal trouve important l'apport que l'ABCDB donne à la population et trouve également important d'offrir à ces citoyens leurs services ;

Par conséquent, il est proposé par M. Reynald Cormier, Conseiller appuyé par M. Christian Lebel, Conseiller et résolu unanimement

Que le Conseil municipal de Saint-Tite-des-Caps autorise le versement d'une somme de 700 \$ à titre de contribution pour l'année 2016 à l'Association bénévole Côte-de-Beaupré pour les nombreux services offerts dans la Municipalité. La Municipalité sera donc considérée comme un partenaire Argent.

11. RENOUVELLEMENT CONTRAT D'ASSURANCES COLLECTIVES POUR 2016 (Rés. # 10329)

Il est proposé par Mme Anne-Marie Asselin, Conseillère appuyé par M. Normand Duclos, Conseiller et résolu unanimement

Que le Conseil municipal de Saint-Tite-des-Caps autorise le renouvellement du contrat d'assurances collectives des employés pour l'année 2016 avec la compagnie Industrielle Alliance. Dans ce nouveau contrat, les modalités d'assurances sont identiques et les primes subissent une légère hausse de 2,13 % en moyenne comparativement à l'année 2015 et ce, principalement sur les primes en santé.

12. RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES GÉNÉRALES POUR 2016
(Rés. # 10330)

Il est proposé par M. Ghislain Lachance, Conseiller
appuyé par Mme Anne-Marie Asselin, Conseillère
et résolu unanimement

Que le Conseil municipal de Saint-Tite-des-Caps renouvelle le contrat d'assurances générales pour l'année 2016 avec la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ). La prime automobile totale est de 3 505 \$ plus la taxe et la prime municipale générale et autre protection pour les pompiers est de 22 921 \$ plus la taxe; donc un grand total de 26 426 \$ plus la taxe. Ceci représente donc une augmentation de 5 % comparée avec la prime de l'année 2015; ce qui est principalement dû au nouveau bâtiment de l'Hôtel de ville et le fait que l'ancien est encore protégé.

13. RECOMMANDATION DE PAIEMENT PARTIEL
Accès zone industrielle (Rés. # 10331)

Considérant la résolution # 10289 adoptée le 26 octobre dernier qui donnait le contrat de construction de l'accès à la zone industrielle à la compagnie EJD Construction ;

Considérant que les travaux ont été réalisés en partie par l'entrepreneur ;

Considérant la demande de paiement partiel que l'entrepreneur a soumise ;

Considérant l'analyse effectuée par l'ingénieur de la firme Pépin Poirier Consultants s.e.n.c. mandaté par la Municipalité et la recommandation de paiement que celui-ci a transmise à la Municipalité ;

Par conséquent, il est proposé par M. Reynald Cormier, Conseiller
appuyé par M. Ghislain Lachance, Conseiller
et résolu unanimement

Que le Conseil municipal de Saint-Tite-des-Caps accepte la recommandation de paiement partiel que l'ingénieur de la firme Pépin Poirier Consultants s.e.n.c. a transmise à la Municipalité pour une somme de 103 188,01 \$ taxes incluses.

14. REDDITION DE COMPTES PAARRM (Rés. # 10332)

Considérant qu'il existe un programme pour l'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) ;

Considérant que le ministère des Transports du Québec a octroyé une subvention à la Municipalité de Saint-Tite-des-Caps pour l'année 2015 ;

Considérant que la Municipalité de Saint-Tite-des-Caps a effectué des travaux sur la nouvelle route donnant accès à la zone industrielle ;

Considérant que ces travaux respectent les critères d'admissibilité du programme ;

Par conséquent, il est proposé par M. Normand Duclos, Conseiller
appuyé par M. Christian Lebel, Conseiller
et résolu unanimement

Que le Conseil municipal de Saint-Tite-des-Caps approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le nouveau chemin donnant accès à la zone industrielle pour un montant subventionné de 27 082 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le nouveau chemin d'accès à la zone industrielle dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Que monsieur Marc Lachance, Directeur général et Secrétaire-trésorier, soit et est autorisé à remplir, signer et faire parvenir la reddition de comptes finale, formulaire V-321, au ministère des Transports du Québec le plus tôt possible au montant subventionné de 27 082 \$.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le Maire invite les personnes présentes dans l'assistance à poser leurs questions.

15. TARIFICATION SEMAINE DE RELÂCHE 2016 (Rés. # 10333)

Considérant l'offre faite par la Ville de Beauré pour la semaine de relâche 2016 ;

Considérant qu'une équité entre municipalités doit subsister pour permettre le bon déroulement des inscriptions pour cette semaine de relâche ;

Par conséquent, il est proposé par Mme Anne-Marie Asselin, Conseillère appuyé par M. Reynald Cormier, Conseiller et résolu unanimement

D'établir les montants pour l'inscription de la semaine de relâche 2016 pour les enfants de la Municipalité de Saint-Tite-des-Caps comme suit :

<i>Semaine de relâche</i>	<i>Forfait</i>	<i>Coût estimé municipal</i>	<i>Coût chargé aux parents</i>
5 à 12 ans	À la journée	26,50 \$	26,50 \$
	À la semaine	132,50 \$	132,50 \$

Qu'une copie de cette résolution soit et est transmise à monsieur Gilles Carrier de la Ville de Beauré.

16. CAMP D'ÉTÉ 2016 – TARIFICATION (Rés. # 10334)

Considérant l'analyse, les prévisions budgétaires et l'offre faite par la Ville de Beauré pour le service du camp d'été pour l'été 2016 ;

Considérant qu'une équité entre municipalités doit subsister pour permettre le bon déroulement des inscriptions pour le camp d'été ;

Considérant l'augmentation des coûts dû principalement au transport et au service de moniteurs spécialisés pour les enfants ayant besoin d'accompagnement ;

Par conséquent, il est proposé par M. Christian Lebel, Conseiller appuyé par M. Ghislain Lachance, Conseiller et résolu unanimement

D'établir les montants pour l'inscription au camp d'été pour les enfants de la Municipalité de Saint-Tite-des-Caps comme suit, soit sur une proportion de 50 % payable par la Municipalité et 50 % payable par les parents. Le service de garde quant à lui sera entièrement défrayé par les parents.

<i>Camp</i>	<i>Nombres de semaines</i>	<i>Coût estimé municipal</i>	<i>Coût chargé aux parents</i>
5 à 12 ans	À la semaine	79,00 \$	79,00 \$
	6 semaines	474,00 \$	474,00 \$
	7 semaines	553,00 \$	553,00 \$
	8 semaines	632,00 \$	632,00 \$
Camp ado	À la semaine	185,50 \$	185,50 \$

Qu'une copie de cette résolution soit et est transmise à monsieur Gilles Carrier de la Ville de Beauré.

- M. Ghislain Lachance - Comité relations de travail
 - Comité sécurité civile, mesures d'urgence
 - Service incendie
 - Corporation du Sentier des Caps de Charlevoix Inc.
 - Travaux publics (voirie, aqueduc, égout)
- M. Normand Duclos - Comité relations de travail
 - Urbanisme
 - Gestion des TNO
 - Substitut au Maire à la MRC
- M. Christian Lebel - Comité sécurité civile, mesures d'urgence
 - Service incendie
 - Finances
 - OMH
- Mme Anne-Marie Asselin - Loisirs
 - Aréna
 - Journal
 - Bibliothèque
 - Maison des jeunes
 - OMH
 - Corporation du Sentier des Caps de Charlevoix Inc.
 - Service Incendie
- M. Reynald Cormier - Urbanisme
 - Ordures
 - PGMR
 - Comité de vigilance du site
 - OMH
- M. Éric Lachance - Comité sécurité civile, mesures d'urgence
 - Service incendie
 - Loisirs
 - Aréna
 - Travaux publics (voirie, aqueduc, égout)
 - Pro-Maire

22. PROTOCOLE D'ENTENTE

Ressources familiales Côte-de-Beaupré (Rés. # 10340)

Considérant le projet de cuisine collective que la Municipalité de Saint-Tite-des-Caps a mis de l'avant et qui est en train de prendre forme ;

Considérant qu'il est important que la Municipalité signe une entente avec l'organisme qui gère ce projet de cuisine collective ;

Considérant le projet de protocole d'entente que l'organisme Ressources Familiales Côte-de-Beaupré a préparé en collaboration avec la Municipalité ;

Par conséquent, il est proposé par M. Reynald Cormier, Conseiller appuyé par M. Ghislain Lachance, Conseiller et résolu unanimement

Que le Conseil municipal de Saint-Tite-des-Caps accepte de signer le protocole d'entente préparé et remis à la Municipalité le 3 décembre 2015. Monsieur le Maire, Majella Pichette, ainsi que le Directeur général et Secrétaire-trésorier, monsieur Marc Lachance, sont autorisés à signer ce protocole au nom de la Municipalité. Ce protocole détermine ce que l'organisme fournit comme matériel et support et vient établir les coûts de location pour occuper un espace appartenant à la Municipalité.

23. APPROBATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT # 2015-01
Régie Intermunicipale de l'Aréna Côte-de-Beaupré (Rés. # 10341)

Il est proposé par Mme Anne-Marie Asselin, Conseillère
appuyé par M. Normand Duclos, Conseiller
et résolu unanimement

Que le Conseil municipal de Saint-Tite-des-Caps approuve le règlement d'emprunt # 2015-01 de la Régie Intermunicipale de l'Aréna Côte-de-Beaupré pourvoyant à faire un emprunt par billets de 750 000 \$ et à décréter des travaux de remplacement du système de refroidissement et des travaux de remplacement des bandes.

Ce règlement fait partie intégrante de la présente résolution comme ci au long reproduit.

24. ADOPTION DU BUDGET 2016 DE L'OMH (Rés. # 10342)

Il est proposé par M. Reynald Cormier, Conseiller
appuyé par M. Christian Lebel, Conseiller
et résolu unanimement

D'adopter les prévisions budgétaires 2016 de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Tite-des-Caps avec des revenus de 85 448 \$ et des dépenses de 144 199 \$. La quote-part de la Municipalité de Saint-Tite-des-Caps pour l'année 2016 sera donc de 5 875 \$.

La Municipalité de Saint-Tite-des-Caps s'engage à assumer sa quote-part des investissements effectués dans le cadre des travaux de remplacement, d'amélioration et de modernisation capitalisés (RAM-C) et, plus particulièrement, son financement en capital et intérêts de l'ensemble des sommes octroyées à même le Plan québécois des infrastructures (PQI).

25. CORRESPONDANCE ET DIVERS

Monsieur le Maire mentionne au Conseil municipal qu'il a reçu :

- Une lettre du MAMOT confirmant l'acceptation de la programmation finale que la Municipalité a refaite au début de l'automne.
- Une lettre de la MMQ annonçant que des ristournes de l'ordre de 4 000 000 \$ seront redistribuées à leurs membres.
- Une résolution que la Municipalité de l'Ange-Gardien a fait parvenir aux membres de la Régie Intermunicipale de l'Aréna Côte-de-Beaupré pour que le MAMOT nomme un conciliateur dans le dossier de retrait de la Municipalité.
- Une lettre de remerciement du Club nordique MSA pour la participation de la Municipalité à l'inscription des jeunes pour leur activité du 11 octobre dernier.
- Le rapport mensuel de petite caisse du mois d'octobre de la bibliothèque Emma-Duclos.

26. PAIEMENT DES COMPTES (Rés. # 10343)

Il est proposé par M. Christian Lebel, Conseiller
appuyé par M. Reynald Cormier, Conseiller
et résolu unanimement

Que les comptes et factures suivants, présentés par le Directeur général et Secrétaire-trésorier, soient et sont autorisés et payés.

Les comptes précédemment autorisés sont ceux figurant au journal des transactions pour la période du mois de novembre 2015 et totalisant la somme de 150 217,03 \$.

Salaires

Pér. du 01/11 au 07/11	10 572,42 \$	Pér. du 08/11 au 14/11	5 825,69 \$
Pér. du 15/11 au 21/11	5 826,47 \$	Pér. du 22/11 au 28/11	6 229,95 \$
Pér. du 29/11 au 05/12	7 254,31 \$		

Je soussigné, Marc Lachance, Directeur général et Secrétaire-trésorier, certifie et atteste qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus sont projetées.

M. Marc Lachance, Directeur gén.
et Secrétaire-trésorier

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le Maire invite les personnes présentes dans l'assistance à poser leurs questions.

27. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (Rés. # 10344)

Il est proposé par M. Reynald Cormier, Conseiller
appuyé par Mme Anne-Marie Asselin, Conseillère
et résolu unanimement

Que l'assemblée soit et est levée. Il est 21 h 09.

Je soussigné, Majella Pichette, Maire, par la présente signature, approuve chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, conformément à l'article 142 du *Code municipal*.

M. Majella Pichette, Maire

M. Marc Lachance, Directeur gén.
et Secrétaire-trésorier